



Assistant.e.s de service social et conseiller.e.s techniques de service social : le ministère ne prend pas la mesure des enjeux !

Ce mardi 9 avril se tenait, à la Direction Générale des Ressources Humaines, un groupe de travail relatif à la revalorisation des personnels sociaux de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Après plusieurs journées de grève et de mobilisation depuis le 1^{er} février, les attentes étaient fortes sur de nombreux sujets : revalorisation salariale, créations de postes, conditions de travail.

La faiblesse des grilles indiciaires couplée à l'exclusion injustifiable du CTI en 2022 démontre le peu de reconnaissance accordée par le ministère et plus largement le gouvernement à des personnels sociaux pourtant en première ligne chaque jour sur de nombreux sujets affichés comme des priorités politiques. Les moyens très largement insuffisants provoquent non seulement une impossibilité à faire face aux besoins mais aussi un épuisement constant pour l'ensemble des assistant.e.s et conseiller.e.s techniques de service social.

Nos organisations le disent encore une fois avec gravité : la situation ne peut plus durer, il est urgent d'apporter des réponses concrètes aux demandes que nous portons tant sur la question salariale que sur la question des moyens à travers des créations de postes.

Face à cette situation le ministère démontre qu'il ne prend pas la mesure des enjeux en ne proposant aucune revalorisation indiciaire. Seule une revalorisation indemnitaire, selon des modalités inacceptables, est proposée. Cette proposition est un mépris de plus à l'encontre des personnels sociaux particulièrement au regard de leur mobilisation des dernières semaines.

Devant l'obstination du ministère à maintenir ses décisions malgré nos revendications, l'ensemble des organisations syndicales a quitté le groupe de travail.

Nous appelons l'ensemble des assistant.e.s et conseiller.e.s techniques de service social de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur à poursuivre et amplifier la mobilisation, y compris par la grève, et à se saisir notamment de la journée du 1^{er} mai, pour rendre visible nos revendications : vote de motion en CA, rassemblements locaux, interpellation des décideurs politiques.... Dès maintenant, nos organisations appellent à des temps forts la semaine du 13 au 17 mai partout sur le territoire sous des formes variées et construites collectivement avec les organisations syndicales pouvant s'inscrire dans la durée (appel à rester dans les résidences administratives, boycott de réunions et instances...). L'intersyndicale se réunira prochainement pour organiser les suites et mettra en débat une nouvelle journée nationale de mobilisation. Elle sollicite une audience auprès du Premier Ministre au plus vite puisque la ministre de l'Éducation nationale explique ne pas obtenir les arbitrages nécessaires à une revalorisation indiciaire.